

Hygiène des mains : Propagez la protection et non les infections

Cette feuille de renseignements de l'OSACH vise à souligner l'importance d'une bonne hygiène des mains pour quiconque travaille dans le domaine des soins de santé et soins communautaires.

Qu'entend-on par hygiène des mains et pourquoi est-ce important ?

L'hygiène des mains est un terme général qui se rapporte au lavage des mains et à l'utilisation de désinfectants pour les mains à base d'alcool.

Une bonne technique d'hygiène des mains constitue une mesure de prévention et de contrôle importante pour prévenir les infections parmi les patients, les clients, les résidents et le personnel.

Quand et comment dois-je me laver les mains ?

- lorsqu'elles sont visiblement sales
- lorsqu'elles ont été contaminées par du sang ou des liquides organiques
- après avoir retiré vos gants
- après avoir soigné des personnes souffrant de diarrhée, puisque les désinfectants à base d'alcool ne sont pas efficaces contre certains organismes qui causent la diarrhée
- avant de manger
- avant de donner à manger à vos patients
- avant de manipuler de la nourriture
- après des gestes personnels comme avoir utilisé les toilettes ou s'être mouché

Le lavage des mains en cinq étapes

1. mouillez-vous les mains avec de l'eau tiède
2. appliquez du savon liquide du distributeur
3. frottez-vous les mains ensemble pendant 15 secondes en vous assurant de couvrir toutes les surfaces des mains et des doigts
4. rincez-vous bien les mains et séchez-les avec une serviette en papier
5. utilisez la serviette en papier pour fermer le robinet

Quand et comment devrais-je utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool ?

- lorsque vos mains doivent être propres mais qu'elles NE SONT PAS visiblement sales
- avant de fournir et après avoir fourni des soins
- entre les soins à différents patients, résidents ou clients
- dans des situations où le lavage des mains n'est pas possible

- avant de mettre des gants stériles (requis pour certaines procédures). Un désinfectant chirurgical peut aussi être requis – vérifiez les politiques et procédures de votre organisation.
- avant l'insertion d'instruments invasifs (s'il y a un risque de contact avec des liquides organiques, des excréments ou des sécrétions autres que la sueur; portez aussi des gants)
- lors du passage d'une partie du corps contaminée à une partie saine (considérez s'il serait aussi nécessaire de porter des gants)
- après avoir touché des objets ou instruments qui ont été en contact avec des patients ou des résidents lorsque des précautions de contact sont en place
- après avoir retiré vos gants. S'il y a des résidus sur vos mains, lavez-les au savon et à l'eau.

Technique en trois étapes

1. appliquez le désinfectant dans la paume d'une main (lisez l'étiquette pour savoir quelle quantité utiliser)
2. frottez-vous les mains ensemble en vous assurant de couvrir toutes les surfaces des mains et des doigts
3. frottez jusqu'à ce que vos mains soient sèches

Veillez à la santé de votre peau et de vos ongles

- soignez immédiatement toute lésion cutanée
- utilisez une crème hydratante régulièrement
- utilisez une crème protectrice lorsqu'il y a lieu (parlez-en à votre superviseur, expert en santé au travail ou contrôle des infections)
- gardez vos ongles courts et propres
- ne portez pas d'ongles artificiels et assurez-vous que votre vernis à ongles n'est pas écaillé
- limitez le port de bijoux, p. ex. une montre et une bague

Pour plus d'information

Consultez votre superviseur, l'expert en contrôle des infections, le comité sur la santé et la sécurité, un professionnel en santé ou contrôle des infections au travail ou votre syndicat.

Visitez le site Web de l'OSACH, au www.osach.ca pour obtenir des liens vers des ressources sur la prévention et le contrôle des infections



Cette information était exacte au moment de la publication.

La série **Info-minute** est protégée par des droits d'auteur de l'Ontario Safety Association for Community & Healthcare (OSACH). Les bulletins Info-minute peuvent être copiés librement pour autant qu'on en mentionne la provenance (OSACH).

Pour plus d'information, communiquer avec :

Ontario Safety Association for Community & Healthcare

4950, rue Yonge, Bureau 1505 Toronto (Ontario) M2N 6K1

Tél. : (416) 250-7444 • Sans frais : 1-877-250-7444 • Téléc. (416) 250-9190

Site Web : www.hchsa.on.ca

1-894878-38-8 FHANF152 • Rév. 09/06